

MAITRE D'OUVRAGE :

COMMUNE DE SAINTE-MARIE

Rue de la République

97 438 Sainte-Marie

Tél : 0262.53.41.15

Fax : 0262.53.43.61



R.C.
MARCHE DE SERVICES

**ELAGAGE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE
DE SAINTE MARIE 2011-2012**

ARTICLE 1. MAITRE D'OUVRAGE

1.1 Identification de l'organisme qui passe le marché

1.1-1. Adresse officielle du Maître d'ouvrage :

Commune de Sainte-Marie
Rue de la République
97438 Sainte-Marie
Tél : 0262.53.41.15
Fax : 0262.53.43.61

1.2 Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:

Mairie de Sainte-Marie
Direction de la Commande Publique
15, rue du 20 décembre
97438 Sainte-Marie
Tél : 0262.72.10.26
Fax : 0262.72.10.16

1.3 Adresse auprès de laquelle les documents et dossiers de consultations peuvent être obtenus:

Mairie de Sainte-Marie
Direction de la Commande Publique
15, rue du 20 décembre
97438 Sainte-Marie
Tél : 0262.72.10.15
Fax : 0262.72.10.16

1.4 Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées:

Mairie de Sainte-Marie
Direction de la Commande Publique
15, rue du 20 décembre
97438 Sainte-Marie
Tél : 0262.72.10.15
Fax : 0262.72.10.16

1.5 Autres intervenants:

1.5-1. Maîtrise d'oeuvre :

Mairie de Sainte-Marie
Direction des Services Techniques
Tél : 0262.53 19 30
Fax : 0262.53 19 31

ARTICLE 2. OBJET DU MARCHÉ

2.1 Description

2.1-1. Type de marché :

Il s'agit d'un marché de services

2.1-2. Fractionnement du marché :

- Le marché est décomposé en une tranche ferme comprenant deux lots :

LOT 1 : Feuillus – Palmiers – Bambous

LOT 2 : Elagage au mètre linéaire

2.1-3. Objet du marché

Réalisation de prestations d'élagage sur la commune de Sainte-Marie.

2.1-4. Lieu d'exécution des prestations

Commune de Sainte-Marie

2.1-5. Les variantes

Les candidats doivent présenter une proposition entièrement conforme au dossier de consultation.

Les variantes ne sont pas autorisées.

2.1-6. Les options

Néant.

ARTICLE 3. CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Cautions et garanties exigées

Il sera appliqué sur les sommes dues au titre d'acompte une retenue de 5 % destiné à garantir le Maître d'ouvrage du paiement des sommes dont ce dernier peut être créancier à un titre quelconque au titre du présent marché

Conformément à l'article 100 du code des marchés publics la retenue de garantie pourra être remplacée par une caution personnelle et solidaire.

ARTICLE 4. PROCEDURE

4.1 Type de procédure:

Le présent marché est passé en procédure adaptée (articles 28 du code des marchés publics)

4.2-1. Date limite de réception des offres : le 03 octobre 2011 à 11 heures.

4.2-3. Langue devant être utilisée dans l'offre ou la demande de participation
Français.

ARTICLE 5. PRESENTATION ET CONDITION D'ENVOI DES OFFRES

5.1 Présentation des offres

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signés par eux :

- L'Acte d'Engagement (AE), complété et signé
- Le Bordereau des prix unitaires, complété et signé
- **Un mémoire technique précisant notamment :**
 - **La liste des différents matériels qui seront utilisés pour les prestations (tronçonneuse, camion d'évacuation, broyeur de déchets, débroussailleuses...).**
 - **La liste du personnel affecté à ce marché et leurs missions**
 - **L'organisation mise en place pour garantir la sécurité des prestations**
 - **Le lieu d'évacuation des produits de taille, de défrichage et de tonte.**

De plus chaque candidat devra fournir :

- l'attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions à la législation sur le travail clandestin visées au code du travail
- la déclaration que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir
- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- la déclaration sur l'honneur qu'il satisfait aux obligations sociales et fiscales la déclaration du candidat (formulaire DC 2)
- la lettre de candidature (formulaire DC1)
- la liste des marchés obtenus au cours des trois dernières années sur des prestations similaires en indiquant le montant du marché et le maître d'ouvrage.

Les autres documents du dossier de consultation des entreprises sont réputés acceptés sans modification.

5.2 Modalités de remise des offres.

Les offres seront envoyées de la manière suivante :

L'enveloppe extérieure portera l'adresse suivante :

**Commune de Sainte-Marie
DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE
15, rue du 20 décembre
97 438 Sainte-Marie**

Ainsi que l'indication des caractéristiques de la consultation :
Réalisation de travaux d'élagage - - Offre de prix

Les offres devront être soit envoyés par pli recommandé avec accusé de réception, soit remis contre récépissé à :

**Commune de Sainte-Marie
Direction de la Commande Publique
15, rue du 20 décembre
97 438 Sainte-Marie**

Avant le 03 octobre 2011 à 11 heures
Date et horaire de rigueur

Aux heures normales d'ouverture des bureaux (8H00 à 16 H00)

Les dossiers qui parviendraient à la Commune de Sainte -Marie ou dont l'avis de réception serait délivré postérieurement à la date limite, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus et seront retournés à l'entreprise.

Les offres ne pourront pas être communiquées par voie électronique.

ARTICLE 6. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

L'attribution du marché se fera à l'offre économiquement la plus avantageuse, par l'attribution d'une note sur 100, en fonction des critères pondérés suivants :

- ♦ Valeur technique, noté sur 60,
- ♦ Prix, noté sur 40